

HORAIRES D'ACCUEIL

PERMANENCES / ACTIVITES

- LUNDI :** 9h-12h permanence sur RDV
MARDI : 9h-11h30 atelier d'éveil 1 sem/2
13h-18h30 permanence
JEUDI : 9h-11h30 atelier éveil
ou 9h-10h baby gym 1 sem/2
VENDREDI : 9h-12h permanence sur RDV

Attention : Il est conseillé de téléphoner avant de se déplacer, des permanences pouvant être annulées en cas de réunions avec des partenaires.

Durant les ateliers, l'accueil téléphonique n'est pas assuré.

ACTIVITES PROPOSEES

Le RAM organise régulièrement :

- des ateliers d'éveil à destination des enfants de 0 à 3 ans, accompagnés par un adulte référent, dans les locaux du RAM,
- des séances de baby-gym destinées aux enfants de 18 mois à 3 ans, accompagnés par un adulte référent, à la Maison des Loisirs d'Uberach,
- des rencontres thématiques en soirée une fois par mois pour les assistantes maternelles et les parents.

Pour participer à ces activités, il est nécessaire de s'inscrire à l'avance (par tél, messagerie ou sur place).

Le programme complet des activités est disponible sur le site internet de la Communauté d'Agglomération de Haguenau.

INFOS PRATIQUES

Contact :

Joëlle VOLLMER : Responsable RAM et éducatrice de jeunes enfants

- Par téléphone : 03.88.05.63.34
- Par courriel : ram.ccvm@asbr.com
- Par courrier :
RAM du VAL DE MODER
2 rue d'Uberach / La Walck
67350 VAL DE MODER
- Sites internet :
www.agglo-haguenau.fr/habiter/petite-enfance/assistante-materielle-et-ram
www.asbr.fr

Relais des Assistant(e)s Maternel(le)s ,
des Parents et des Enfants du Val de Moder
2, rue d'Uberach / La Walck
67350 VAL DE MODER

Relais Assistant(e)s Maternel(le)s Parents et Enfants



LES PARTENAIRES



Qu'est-ce que le Relais Assistant(e)s Maternel(le)s, Parents et Enfants ?

C'est un lieu d'échanges, d'écoute, d'information, de soutien à la professionnalisation.

C'est un service gratuit, neutre, de proximité ouvert aux parents, assistant(e)s maternel(le)s et enfants des différentes communes du Val de Moder.

Le Relais est animé par une professionnelle de la petite enfance.

Le Relais est un service proposé par la Communauté de Commune du Val de Moder qui en a confié la gestion à l'AASBR (Association d'Action Sociale du Bas-Rhin, à but non lucratif).

Le Relais...

ACCUEILLE

- Les parents,
- Les futurs parents,
- Les assistant(e)s maternel(le)s,
- Les enfants accompagnés d'un adulte,
- Les candidat(e)s à l'agrément,
- Les professionnels de la petite enfance...

ACCOMPAGNE

- Les parents dans la préparation de l'accueil de leur enfant (soutien à la parentalité, choix du mode d'accueil, écoute et conseil...) et dans leur relation avec l'assistant(e) maternel(le) qu'ils emploient.
- Les assistantes maternelles dans leurs pratiques professionnelles.
- Les candidat(es) à l'agrément dans leurs démarches.

ANIME

- Des ateliers d'éveil,
- Des temps d'information et d'échanges sur des thèmes liés à la petite enfance et à la parentalité,
- Des sorties et moments festifs (sorties bibliothèque, musée, visites, promenades, fête de Noël, fête d'été...)



INFORME

- Sur les démarches administratives liées à l'emploi d'un(e) assistant(e) maternel(le),
- Sur les droits et obligations des parents employeurs et assistantes maternelles - salariées.